



## Suite a violences conjugales

Par **Iaron**, le **23/01/2010** à **15:43**

Bonjour,

je vie avec un homme dans son pavillon depuis 5 ans .j'ai porte plainte pour violences avec 4j  
itt ! je dois quitter le logement et laisser derriere moi tout le mobilier,ma situation  
financiere,nos projets,bref toute ma vie s'ecroule de plus je suis psychologiquement  
destruite,apres de multiple menaces et une atteinte a mon moral. je trouve injuste qu'apres  
avoir reçu des coup c'est moi qui me débrouille pour me reloger moi et mes 2 enfants nous  
sommes completement perdu pour notre organisation qui brutalement bouleverser!je suis epuisé  
et destabilisé.que puis je faire?me porter partie civile ?prendre un avocat?puisje demander  
une indemnisatiion?combien?  
dans l'attente de votre reponse,je vous remercie

Par **Marion2**, le **23/01/2010** à **17:27**

Bonjour,

Vous déposez une plainte et vous contactez rapidement un avocat.  
Selon vos revenus, vous aurez peut-être droit à l'Aide Juridictionnelle totale ou partielle.

Concernant le logement, voyez [fluo]en urgence[/fluo] une Assistante Sociale.

Bon courage à vous.